

# Festival OFF d'Avignon 2017

## Le conte, reflet des inégalités ou outil d'émancipation ?

### Contribution d'Eléna Suzat – le 14 juillet 2017

#### 1. Question n°1 : analyse de la problématique

**Selon vous, en quoi le conte peut-il constituer un outil d'émancipation, notamment pour les femmes?**

On a vu, dans le constat que vous dressez, que le monde du spectacle vivant, mais aussi les représentations qu'il véhicule à travers ses productions, pouvaient être inégalitaires voire sexistes à plusieurs égards. On a posé le principe qu'il fallait combattre le sexisme DANS la culture, mais aussi PAR la culture, considérant que la culture, le conte, avaient ce pouvoir-là.

Mais avant d'aborder concrètement les solutions qui peuvent exister pour faire du conte un outil d'émancipation, je souhaiterais revenir sur la notion même d'émancipation par la culture, pour en exprimer l'historicité et l'évolution des enjeux qu'elle soulève. Je crois qu'il est important de pouvoir recontextualiser le débat pour en saisir tous les enjeux, car l'égalité femmes-hommes ne se joue jamais en dehors de son environnement politique et culturel.

[Lionel Arnaud, sociologue, *Action culturelle et émancipation par la culture, un éclairage sociohistorique*]

Des sociologues tels que Lionel Arnaud, qui a étudié l'action culturelle et l'émancipation par la culture, ont montré qu'un éclairage sociohistorique révélait plusieurs phases et plusieurs conceptions de l'émancipation par la culture.

Originellement, c'est pendant la période des Lumières que l'émancipation a acquis une dimension politique. Au départ l'émancipation est définie comme un acte juridique qui permet à un esclave de devenir homme (femme ?), à un.e mineur.e de devenir majeur.e de manière anticipée, tous deux se soustrayant à une tutelle. Mais progressivement, au 18<sup>e</sup> s, la notion d'émancipation désigne plus généralement l'affranchissement de toute autorité, domination, servitude, entrave, ou contrainte morale. L'autonomisation intellectuelle, par opposition à l'obéissance à l'autorité des traditions, notamment religieuses, passe alors par la culture, contraire à un état de nature, et à même de favoriser le progrès et la raison.

Très vite, ce projet se heurte aux ambiguïtés de la société bourgeoise en devenir, qui entend faire de la culture un instrument de promotion des nouvelles valeurs sans pour autant renoncer à ses propres privilèges. La culture prend ici une dimension morale, voire moralisatrice, et l'éducation et les arts se confondent avec une mission civilisatrice. L'émancipation par la culture s'appuie ainsi sur une conception normative et hiérarchisée de la culture avec, d'un côté, la culture dominante, où l'art, la maîtrise de la parole et le travail intellectuel disent la norme et se séparent de la vie ordinaire et, de l'autre, les cultures dominées, renvoyées à une expression anormale et à une parole non maîtrisée, aux sens bruts et au travail manuel. Une conception de l'«émancipation par la culture» qui vise donc à convertir les individus et les groupes aux goûts – et aux intérêts – des plus puissants.

Ce modèle dominant va se trouver remis en question dans les années 1960-70. Contre une approche jugée hégémonique, il s'agit de redonner le pouvoir à l'imagination, à la créativité généralisée de

façon à libérer la parole des « minorités », que celles-ci soient présentées sous un angle générationnel, sexuel, racial ou encore régional.

Exclue du pouvoir central, c'est particulièrement au niveau municipal que cette « *classe alternative* » s'imposera, et avec elle, une nouvelle définition de la culture qui accorde une plus grande place aux expressions minoritaires tout en alliant, contre le pouvoir normatif des classes établies, les revendications des classes moyennes et des minorités culturelles. L'éducation populaire et l'ouverture de centres sociaux culturels permet alors l'expression de nouvelles valeurs, jusque-là minoritaires, comme l'écologie, le féminisme, le soutien aux immigrés, et l'expression de nouvelles formes artistiques (théâtre d'intervention, expression corporelle, scènes de musique rock).

[Si elle est largement rhétorique, cette approche s'inscrit néanmoins dans des pratiques et des institutions, en particulier après la victoire de la gauche aux présidentielles de 1981. Le 10 mai 1982, le texte du décret d'attribution du ministère de la Culture est modifié. Il n'est plus question de « *chefs d'œuvre* » mais de la « *création de tous* ». Des services sont créés : direction du développement culturel, services Jazz et musiques improvisées, Chansons et variétés à la direction de la Musique, etc. Des institutions nouvelles sont mises en place, comme le conseil des Arts du cirque créé en 1983, le Cirque national et l'École du cirque l'année suivante. Des programmes sont élaborés, tel le plan BD en 1983. Sans parler des subventions accordées à des pratiques de plus en plus diversifiées.]

Un changement de paradigme important s'opère dans les années 1990. Plusieurs villes voient dans l'émancipation culturelle une opportunité de développer les savoir-faire et les « capacités » des individus, et de devenir ainsi plus attractives, dans un contexte où l'économie du savoir et l'industrie créative commencent à devenir un facteur de croissance économique majeur. Pour augmenter le « capital humain » des grandes villes, l'art et les artistes sont mobilisés à des fins de marketing territorial, par la promotion de divers festivals ou la construction de grands équipements culturels, ou bien ils sont valorisés en tant que vecteurs d'insertion sociale et économique. À ce niveau, l'une des transformations les plus marquantes de l'action culturelle contemporaine par rapport à son projet originel est certainement cette volonté de « mettre au travail » les potentialités créatives des individus et des groupes (Arnaud, 2008). Dans un contexte où l'artiste est de moins en moins convoqué pour ses éventuelles vertus subversives et de plus en plus comme un modèle susceptible de favoriser une autonomie, un engagement, une créativité individuelle et collective, une capacité d'initiative et d'apprentissage permanent en mesure de s'adapter à un monde du travail marqué par la flexibilité, l'intermittence et le multisalariat (Menguer, 2002), c'est alors la dimension émancipatrice de l'art et de la culture qui se trouve transfigurée.

L'objectif de l'action culturelle ne serait plus tant de contrer les attentes esthétiques des individus, de créer chez eux une prise de conscience pour les amener à questionner les conventions du système des beaux-arts (et, au-delà, les conventions sociales permettant à ce système d'exister), que de favoriser et d'entretenir leur « créativité », entendue comme une capacité d'initiative et d'apprentissage permanent propre à s'adapter aux exigences sociales et économiques contemporaines. On assiste à l'apparition d'une injonction nouvelle à l'imagination et à l'innovation, à la nécessité de devenir « autonome » et, finalement, à assumer seul la responsabilité et les risques de ses propres comportements.

J'ai été un peu longue, mais je pense qu'on ne peut pas faire l'économie d'une analyse sociohistorique pour saisir les enjeux politiques de ce qu'on attend d'un conte émancipateur et vecteur d'égalité femmes hommes : utiliser la morale du conte à des fins didactiques pour imposer une certaine conception de l'EFH, s'affranchir des préjugés sexistes par souci de subversion, et/ou faire advenir des femmes et des hommes dont le potentiel productif n'est entravé par aucune discrimination.

## 2. Question n°2 : retour sur l'initiative "Elles étaient une fois" au Polaris de Corbas

**Vous êtes intervenue lors du festival "Elles étaient une fois" au Polaris de Corbas, pour proposer une approche féministe critique des contes que vous aviez écoutés les deux jours auparavant. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Les organisateurs.trices de l'événement, le collectif des Hauts Parleurs et le centre culturel de Corbas, ont élaboré un programme sur quatre jours, avec des contes, un caféministe, un spectacle de chant, et une série d'interventions d'analyse et de réflexion sur le conte et son rapport aux stéréotypes, aux relations femmes hommes, au genre de la langue. Une conteuse, Béatrice Maillet, a expliqué pourquoi elle ne racontait pas Cendrillon, Guy Prunier, est revenu quant à lui sur son parcours de création, pour montrer ses propres évolutions et celles de ses personnages sous un prisme femmes-hommes, Elisabeth Calandry et Annie Gallay ont analysé le sexisme de la langue, dans les mots et la grammaire, en montrant comment essayer de raconter en se dégageant de cet héritage inégalitaire linguistique.

C'est à cette occasion que j'ai été invitée à apporter mon regard sur les histoires que j'avais entendues, dans une perspective critique féministe. J'ai pu y analyser les stéréotypes sexistes mais aussi les éléments de déconstruction et de dénonciation des clichés, les messages hétérocentrés, les relations décrites entre les femmes et le pouvoir, et le traitement des violences sexistes et sexuelles.

Je crois que cette expérience a été une thérapie collective, suscitant beaucoup d'intérêt, de larmes, de soulagement, et de bouleversements intimes. Il ne faut pas sous-estimer la charge émotionnelle de l'analyse critique féministe, qui aborde des sujets sensibles : la conjugalité, la sexualité, la parentalité, la division du travail domestique et professionnel, les rapports de force dans la langue et dans la politique. Les conteurs et conteuses, comme tous les artistes, mettent du leur dans le choix, l'interprétation et la création de leurs histoires. C'est donc un exercice délicat mais cathartique, qui permet une prise de conscience et de poser les bases d'une approche plus réflexive du conte.

### 3. Question n°3 : quelles solutions pour faire du conte un facteur d'émancipation

**Quelles pourraient être les autres solutions par lesquelles le conte peut devenir un outil d'émancipation ?**

L'initiative du Polaris et des Hauts Parleurs montre également que des solutions artistiques critiques pouvaient aider à la réflexion sur les stéréotypes.

Je crois effectivement qu'une méthode d'interrogation féministe et un travail de création et un travail de réinterprétation du conte peuvent aussi contribuer à faire du conte un outil émancipateur. Cela suppose néanmoins d'accepter de questionner la dimension patrimoniale du conte et de réfléchir aux choix opérés dans les répertoires.

Un travail de requalification quantitative et qualitative peut être opéré.

D'un point de vue quantitatif, il peut être intéressant, dans une perspective féministe, de donner plus de place aux héroïnes femmes de toutes origines et de toutes conditions sociales.

D'un point de vue qualitatif, une liste de questions peuvent guider le travail de réinterprétation des contes traditionnels ou de création de nouvelles histoires :

- A qui est donné le premier rôle ?
- Les seconds rôles sont-ils dégradants, caricaturaux ?
- Les qualités des personnages renforcent-ils l'image de rôles sociaux traditionnels entre les femmes et les hommes ?
- Un élément narratif permettrait-il de dénoncer les méfaits de l'hétéronormativité, du sexisme, d'une division du travail séparatiste ?
- Dans les cosmogonies, qui crée le monde et l'être humain ?
- La violence est-elle de même nature et de même fréquence vis-à-vis des personnages féminins et masculins ?
- Quelle est l'occupation de l'espace des femmes et des hommes ?
- De quel genre d'action le héros ou l'héroïne est-il/elle porteur.se (combat, soin, amour, réparation par la tendresse ou la nourriture, la ruse et l'humour, une quête, etc.) ?
- Quelles images et quels objets symboliques sont proposés pour les personnages féminins et masculins ?
- Quel choix narratif opérer : sans modification, en prenant partie, en ajoutant, en supprimant ou en modifiant des étapes à l'histoire ?

L'émancipation se traduit ici plutôt par la conscientisation des préjugés sexistes et leur déconstruction. Il s'agit de se défaire de l'hétéronormativité du langage et des représentations pour en proposer des modèles alternatifs et atténuer le pouvoir hégémonique de la culture sexiste dominante. Souvent, c'est par la répétition des stéréotypes que ceux-ci finissent par s'incarner. A l'inverse, c'est en proposant des représentations alternatives que le conte peut prendre toute sa dimension émancipatrice, mais cela suppose un effort militant de réinterprétation ou de créativité.

#### 4. Question n°4 : quelles politiques publiques à mettre en place ?

**Et si l'on aborde maintenant les politiques publiques, quelles actions concrètes reste-t-il à déployer pour faire progresser l'égalité dans le monde du spectacle vivant ? Le constat actuel ne nous invite pas vraiment à être convaincu de l'efficacité des dispositifs actuels...**

La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) prévoit dans son Art. 3 que « *la politique en faveur de la création artistique favorise l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la création artistique* ». Pourtant, force est de constater que les lois se succèdent sans que des changements radicaux n'interviennent en faveur de l'égalité femmes hommes dans la culture.

On ne peut pas toutefois soutenir que le pouvoir politique est resté inactif et que les administrations n'ont rien fait : de nombreux acteurs et actrices du service public travaillent d'arrachepied pour obtenir des amendements dans les lois, des nouveaux dispositifs, ou des crédits, mais avec les contraintes qui sont les leurs, budgétaires, et politiques : l'égalité femmes hommes n'est toujours pas considérée comme une priorité, et elle peut même être une mise en danger pour celles et ceux qui la portent (rappels à l'ordre symboliques, insultes, délégitimation).

Je crois qu'il existe encore un hiatus entre la compréhension du problème par les professionnel.le.s du secteur de l'EFH, qui est réelle, et les plus hauts décideurs publics.

La philosophie du « *gender mainstreaming* » est bien appropriée : selon elle, il convient d'aborder les politiques d'égalité femmes hommes de manière transversale et intégrée dans toutes les politiques publiques pour assurer leur efficacité. Si la théorie est la bonne, la pratique demeure parcellaire : la systématisation de solutions plus globales, qui allient différents mécanismes d'incitation, de responsabilisation, d'obligation, voire de sanction n'a pas abouti du fait d'un manque de volonté aux plus hauts niveaux.

Mais je reviens à la question initiale : que peut-on encore faire ? Je vois quatre axes importants pour faire progresser l'égalité dans le monde du spectacle vivant.

##### A. Améliorer la visibilité des créatrices

D'abord, il s'agit d'améliorer la visibilité des créatrices. Selon la chercheuse Sylvie Cromer, on assiste dans la culture à un phénomène d'extension du masculin, et d'effacement du féminin, comme si, par la domination masculine et par un subtil mauvais tour, les qualités et les mérites attribués aux hommes augmentaient dans la culture, et ceux des femmes étaient invisibilisés. [Quand les hétérobeaufs déploient ostensiblement leur grosse voiture comme une extension de leur virilité, certains hommes artistes instrumentalisent l'idée de génie pour exister plus dans le monde. Mais le procédé n'est-il pas le même ? Le mépris social est utile pour cacher sa propre vanité.]

On l'a vu, les femmes sont encore trop souvent évincées des programmations et/ou des procédures de sélection (4% de cheffes d'orchestre ; 16% de réalisatrices de fictions ou documentaires programmés à la TV ; 27% des spectacles sont mis en scène par des femmes).

L'invisibilité de la production artistique féminine (passée et présente) conforte l'impression que peu de femmes existent. Or, elles sont nombreuses dans tous les champs culturels, même ceux réputés masculins (ex. : jeux vidéo, BD). Il faut briser le cercle vicieux qui délégitime les créatrices : leurs œuvres sont peu programmées, donc peu repérées dans un milieu où la réputation et le réseau sont des facteurs essentiels de promotion et d'accessibilité à des directions de lieux.

Face à ce constat, il serait intéressant que l'engagement du comité ministériel DDF du MCC de juin 2015 de soutenir une progression de 5% par an du nombre de spectacles écrits et/ou mis en scène par des femmes dans la programmation des équipements conventionnés et labellisés, ne soit plus qu'incitatif, mais obligatoire.

Cela pourrait passer par l'inscription dans les cahiers des charges et les conventions d'objectifs et de moyens des structures labellisées du spectacle vivant ou du cinéma d'une obligation d'augmenter de 5% par an le nombre d'œuvres produites par des femmes.

La fausse bonne idée pour améliorer la visibilité des femmes artistes serait, selon le rapport Reine Prat de 2009, d'encourager les événements artistiques « au féminin », car cela aurait tendance à naturaliser les œuvres artistiques des femmes, à en faire une production « spécifique », et à renforcer l'idée selon laquelle les grands événements culturels seraient universels et neutres par nature, alors qu'ils sont fortement masculinisés. Mais cela peut se discuter, car on peut aussi considérer que c'est une étape nécessaire pour que les femmes artistes s'organisent, se fassent voir et entendre.

## B. Plus d'égalité dans les ressources humaines du monde de la culture

Le deuxième axe pour faire progresser l'égalité dans le spectacle vivant consiste à construire une politique d'égalité dans les ressources humaines du monde de la culture.

Cela passe par plusieurs actions concrètes, que je cite ici de manière non exhaustive :

- Disposer d'éléments chiffrés dans les bilans sociaux des établissements publics culturels, dans les structures artistiques subventionnées.
  - ➔ Une première étape importante à souligner est la création d'un Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication. Ce dernier créé le 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- Inscrire l'EFH dans les conventions, lettres de missions, contrats, passés entre les pouvoirs publics et les artistes ou leurs compagnies.
- Former et sensibiliser à l'EFH dans les écoles d'arts, à la fois les étudiant.e.s et les équipes de direction, pour favoriser la lutte contre le sexisme et pour faire progresser la mixité dans toutes les filières artistiques et techniques
- Encourager et soutenir la constitution de réseaux pour promouvoir place des femmes aux postes de direction : c'est un levier pour améliorer l'accès des femmes aux moyens de production et de diffusion
  - ➔ La loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté impose une proportion d'au moins 40% de membres de chaque sexe dans les commissions placées auprès des DRAC et des établissements publics
- Inciter (financièrement ?) les établissements publics culturels à se faire labelliser avec le Label égalité
- Former les professionnels du recrutement, mettre en place la parité dans les jurys, conseils d'administration etc
- Assurer l'égalité salariale
- Favoriser l'utilisation des temps partiels et des congés parentaux par les pères aussi bien que par les mères, repenser l'articulation des temps dans le monde du spectacle
- Expérimenter, en liaison avec les municipalités, des systèmes de crèches à horaires atypiques tenant compte des exigences des métiers du spectacle (qui rencontrent celles d'autres professions)
- Etc.

## C. Combattre les stéréotypes dans tous les domaines de la société et dans la culture

Le troisième axe d'action consiste à combattre les stéréotypes dans la culture, mais aussi dans tous les domaines de la société. L'objectif est de combattre le sexisme DANS la culture mais aussi PAR la culture, qui doit contribuer à faire changer les représentations dans la société.

Dans les actions concrètes possibles, on peut citer :

- La promotion des projets exemplaires en matière d'égalité femmes-hommes ou s'illustrant par la place particulière donnée aux femmes / la dénonciation de ceux qui contreviennent aux objectifs d'égalité (la méthode de stigmatisation/félicitation est très efficace dans un milieu où la réputation compte beaucoup...)
- Une communication sans stéréotype de sexe conformément aux recommandations du haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
- La formation (encore !) des étudiant.e.s en écoles d'art et des professeur.e.s et encadrant.e.s
- L'inclusion de davantage de femmes dans les programmes scolaires, et la déconstruction des stéréotypes dans les manuels d'histoire ou de littérature
- Promouvoir et rendre visibles les femmes illustres dans l'espace public
- Lutter contre la diffusion d'images dégradantes des femmes dans tous les domaines de la société, et notamment les médias et la publicité
  - ➔ Ex Art 183 de la loi égalité citoyenneté du 27 janvier 2017 « le CSA veille au respect de la dignité de toutes les personnes et à l'image des femmes qui apparaissent dans ces émissions publicitaires ».

La fausse bonne idée est d'inciter les femmes artistes à proposer de nouvelles formes de féminités. Il s'agit moins de redéfinir une féminité qui serait plus adaptée à la modernité, au risque de renaturaliser « le » féminin, alors qu'il s'agit d'une norme construite, variable dans le temps et dans les sociétés, qui signifie qu'il y a à la fois une pluralité de féminités, et en même temps, aucune féminité, car il faut partir du principe d'une égalité ontologique entre les femmes et les hommes. Par ailleurs, il convient aussi de déconstruire les masculinités et les mécanismes à l'œuvre dans les cultures viriles.

## D. L'égaconditionnalité et le gender budgeting :

Last but not least, pour agir de manière forte et efficace en matière d'égalité femmes hommes, il faut s'attaquer au porte-monnaie : c'est ce qu'on appelle l'égaconditionnalité et la budgétisation sensible au genre.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que les pouvoirs publics pourraient construire leurs budgets, attribuer leurs marchés publics et leurs subventions en fonction de critère de moyens et de résultats relatifs à l'égalité femmes hommes. Par exemple :

- Concernant les subventions, il faudrait procéder à une analyse des montants accordés aux artistes et metteur.se.s en scène selon leur sexe et déployer des actions correctrices et égalitaires.
- Créer une obligation de respect de parité ou de critères d'égalité FH dans l'attribution des marchés publics
- Fixer des objectifs de parité dans le financement des résidences d'artistes ou des lieux des musiques actuelles (Yves Raibaud, géographe, a montré que les équipements de loisirs mis à la disposition des jeunes de 8 à 20 ans par les CT bénéficiaient deux fois plus aux garçons qu'aux filles, par exemple les salles de répétition des musiques actuelles).





## Conclusion

Je pense qu'il n'y a pas de solution définitive, de politique miracle, l'émancipation n'est jamais acquise, il s'agit d'un processus constant.

Un conte féministe, parce qu'il propose une vision du monde alternative, dispose en soi d'une force qui permet d'augmenter la puissance collective et individuelle d'agir des femmes et des hommes pour un monde plus égalitaire. Je ne sais pas si le conte a cette influence-là de manière systématique, mais certainement qu'il y contribue.

Je crois qu'il convient aussi d'avoir une approche systémique pour faire progresser l'égalité femmes hommes et aboutir à des transformations sociales et politiques, il faut des actions individuelles et des actions collectives pour garantir l'efficacité des politiques publiques.

Notes en vrac après la journée en Avignon :

- Name Blame Claim
- Retrait d'échelle
- Cadeau bonus
- Anne Morel
- Elise Vinet, Décalage toi
- Egrégore
- Restaurant : déprofessionnalisation de la relation de travail qui ne passe pas par les plages horaires habituelles ni par le bureau
- Les hommes ont peur qu'on se moque d'eux, les femmes ont peur qu'on les tue
- Mannequins = les seules femmes qui occupent en permanence et de manière statique l'espace public, en diffusant une image de disponibilité et d'hypersexualisation des femmes
- Les injustices faites aux femmes sont une injustice pour l'humanité
- Bouddha sacralisé pour avoir su se délester de toutes les contraintes matérielles et affectives (notamment, sa femme et son enfant, abandonnées au milieu de la nuit)
- Fiche ministère de l'Intérieur sur la sécurité des femmes dans l'espace public (conseils donnés : éviter les lieux peu éclairés, rester attentive aux comportements des hommes, marcher vite, avoir une tenue adaptée pour courir, etc = culture du viol).